

La mare

est définie par un plan d'eau stagnante peu profonde et peu étendu. Elle constitue un écosystème assez riche et utile à de nombreuses espèces animales et végétales. Que ce soit comme site de nutrition, de reproduction ou comme biotope (milieu de vie), la mare accueille une foule d'êtres vivants. Certains sont protégés par la Région Wallonne comme les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons) et libellules.

Les mares naturelles non polluées étant de plus en plus rares, il peut être intéressant d'aménager une mare dans son jardin.

La Ferme des Enfants avec la collaboration d'Alternatives Formations a aménagé une mare didactique. Résultat, elle regorge de divers animaux aquatiques. (Voir photo : tritons alpestres et palmés)



Créer une mare dans son jardin :

Il y a quelques petits impératifs à respecter pour créer une mare accueillante pour la biodiversité.

Tout d'abord, limiter l'intervention humaine et donc éviter tous traitements chimiques même en dehors de la zone

humide. Les produits phytosanitaires peuvent être un véritable fléau pour la vie aquatique.

Voici ensuite quelques points plus précis, à respecter dans la mesure du possible:

- Choisir un lieu ensoleillé au moins la moitié de la journée. Pas trop d'arbres aux alentours pour diminuer l'apport de matière organique par les feuilles mortes.
- Installer des plantes aquatiques oxygénantes indigènes (ex : myriophylle, callitriche). En septembre, éliminer une partie des plantes et algues (si présentes en excès).
- Les berges doivent être constituées de pentes douces et de reliefs (cailloux, petits troncs, etc.) notamment pour faciliter les mouvements de la faune et lui fournir des abris.
- Varier les profondeurs et prévoir une zone d'au moins 80cm de profondeur pour protéger la vie aquatique du gel en hiver. Les zones peu profondes seront, elles, favorables au développement des têtards.
- Ne pas introduire de poissons ni d'autres animaux pour ne pas bouleverser l'équilibre. Avec un peu de patience, des amphibiens viendront d'eux-mêmes fréquenter votre pièce d'eau. De plus, si l'équilibre est respecté, les larves de moustiques auront des prédateurs naturels.

Lucie Laurant,

Pour plus d'infos :

<http://www.natagora.be/natureaujardin/index.php?id=1014>